Mise en œuvre du chef de filât au Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Fabien Tuleu

Directeur général adjoint des Solidarités humaines

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT

PLUS PROCHE PLUS SOLIDAIRE

www.le64.fr

Environnement de l'action sociale et médico-sociale : une complexité croissante

Nombreux acteurs : Etat, collectivités territoriales, organismes de droit privé, associations qui pilotent leurs propres politiques publiques dans leurs périmètres législatifs respectifs

→ ***coordination de l'action sociale***

Evolution des personnes vulnérables :

situations sociales pluricausales

place de la part psychiatrique de la prise en charge

Récentes évolutions :

- Démarches de « parcours » et « inclusion »
- Nouveaux modes de gouvernance : réunir les partenaires qui possèdent chacun une des clés de la solution

Que recouvre la notion de chef de filât ?

Contenu : ambiguïté que la loi NOTRe n'a pas levée

Exercice concret : s'interroger sans cesse des impacts de ses politiques publiques ou restructuration organisationnelle sur les usagers

Enjeux :

- **proximité** : garantir une couverture territoriale là où vivent les personnes
- **lisibilité** (simplicité) : déclinaison des sigles et du nombre de portes à pousser pour trouver celle recherchée
- **fluidité :** la collectivité s'adapte aux problématiques de l'usager (et non l'inverse)

Comment le Département des Pyrénées-Atlantiques s'est-il organisé pour faire vivre son chef de filât ?

<u>En interne</u> : fusion des services épars et des modes de management en **7 territoires** correspondant aux bassins de vie (dans le respect des bassins de santé et périmètres des communautés de communes) ➡ Services uniques territoriaux de solidarité

<u>En externe</u> : **projets sociaux de territoires** ou comment penser global et agir localement sur la vie des personnes

Vers un scenario dynamico-stratégique

Le Département a fait le choix d'incarner son chef de filât de l'action sociale tout **en travaillant de gré à gré** avec les institutions concernées, le territoire et les partenaires.

Cette posture

Permet de mettre en place :

- **Un diagnostic partagé** : intégrer les diagnostics des partenaires dans le diagnostic départemental tout en leur assurant une identification claire
- **Des indicateurs et priorités partagés**
- **Une réorientation des ressources**

Nécessite de s'appuyer sur :

- **Une gouvernance politique de l'action sociale** qui joue son rôle
- **Une capacité technique d'animation, une ingénierie, un management** et une clarification du fonctionnement avec l'ensemble des partenaires institutionnels

Programme Départemental d'Insertion 2017-2021 *(PDI)*

Le cadre stratégique départemental en matière d'insertion

Schéma départemental ENFANCE FAMILLE

Schéma départemental AUTONOMIE

te Territorial r l'Insertion 3-2021 *(PTI)*

Partenaires départementaux

Partenaires départementaux

Partenaires départementaux

7 pactes territoriaux et locaux d'insertion

7 Projets sociaux de territoires sur les 7 SDSEI

PROXIMITE
TRANSVERSALITE
PREVENTIONS

La gouvernance multi-partenariale, une forme innovante de management publique

- Etre cohérent entre le management d'une institution et la manière d'incarner le partenariat

- Intégrer de l'horizontalité dans les formes de management et de pilotage des politiques publiques

  ➡ **compétences latérales**

- Compétences collectives : management, expertise, Direction, équipes hybrides

  ➡ **métissage des compétences**

Merci de votre attention